



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des ponts et chaussées

ATTESTATION D'AGRÉMENT

Conformément au CDC-GRA20

Site de production :

Gymnich (D)

Rheinische Baustoffwerke
In der Laag 83
D-41517 Grevenbroich-Frimmersdorf

La présente attestation est valable pour les granulats suivants :

Classe granulaire	Document de référence
Rhin 0/2 lavé	EN 12620
Rhin 2/8 lavé	EN 12620
Rhin 8/16 lavé	EN 12620
Rhin 16/32 lavé	EN 12620

Période de validité : Du 01/06/2026 au 01/06/2027

Bertrange le 1 juin 2026
Le chargé d'études dirigeant,
Chef du laboratoire,

Georges BLASEN